

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL EIAP – SÉANCE 02-2022

Présences :

Ouest lausannois : Mme Pascale Manzini,
Présidente

UCV : Zoe Guichon, PV

Broye Vully : M. Pierre Roth

Gros de Vaud : Mme Corinne Sauty

Jura Nord vaudois : M. Martin Schnorf

Lausanne : Mme Jacqueline Dieperink

Lavaux Oron : M. Alain Amy

Morges : M. Andreas Sutter

Nyon : Mme Dominique Bory

Riviera : Mme Arianne Rouge

UCV : M. Eloi Fellay, directeur

Invités :

OAJE : Mme Valérie Berset

OAJE : M. Raphaël Benoit

Lieu et date :

Ecublens, le 12 avril 2022

1. Examen des demandes de l'OAJE en présence de Mme Berset

L'OAJE a pris acte des remarques émises par l'EIAP concernant l'interprétation du cadre de référence lors de la dernière séance et leur soumet de nouvelles propositions.

2. Discussion sur l'accueil des ukrainiens

L'OAJE précise qu'il travaille principalement avec l'EVAM sur divers aspects.

3. Divers et propositions

L'OAJE répond à la question soumise par l'un des membres de l'EIAP concernant un problème de recrutement de personnel qualifié. Il est précisé qu'il est possible de faire une demande de dérogation, en tout temps, auprès de l'OAJE.

Il est rappelé qu'il faudra valider le renouvellement du mandat de prestation à l'OAJE pour les autorisations et la surveillance des institutions d'accueil collectif parascolaire lors de la séance du 8 juin 2022.

L'OAJE souhaite que l'UCA soit présente lors de la séance du 9 septembre 2022.

L'OAJE informe les membres de l'EIAP que la FAJE va mener une enquête auprès de la population vaudoise sur leur représentation et leur choix en matière d'accueil de jour, dont le but est de toucher les familles qui ont recours à la garde non institutionnelle.

Les prochaines séances du Conseil de l'EIAP auront lieu le 8 juin et le 9 septembre 2022 dans les locaux de l'OAJE.